ROUBAIX

VENDREDI 12 DÉCEMBRE :

Aujourd'hui : sainte Constance; demain sainte Lucie.

Soleil : lever à 9 h. 36 ; coucher à 17 h. 52.

Sapeurs-pompiers : n° d'appel: 303.33.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. et de 14 à 16 h.

Consultation des nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance : de 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Pharmaciens de service de nuit : MM. Lecru, 15, rue de Tourcoing, et Lecocq, 90, boulevard de Lyon.

Les conférences horticoles et ménagères du Secours national

Le Secours national nous prie de rappeler aux jardiniers et jardinières familiaux que, lors de la prochaine conférence horticole et ménagère, la carte de jardinage ou les cartes des sociétés de jardins ouvriers, revêtues d'une mention spéciale, seront exigées à l'entrée.

Les conférences seconderont volontiers aux questions qui leur seront posées par des auditeurs, sur les matières faisant l'objet des conférences, horticulture ou ménage. Dans ce but, il y aurait lieu d'adresser ces questions au Secours national, sous-délégué horticole, 176, rue du Château, à Roubaix. Ces conférences s'adressent à tous les amateurs qui ont des jardins dans Roubaix et les communes avoisinantes faisant partie de la même circonscription.

La partie théorique de la conférence de la famille sera donnée à l'entrée à ceux qui auront participé à l'un ou l'autre des deux premiers exposés.

Des vues cinématographiques seront projetées.

La dernière séance de l'année des actualités allemandes au Casino

Dimanche 14 décembre, à 14 h. 30, au Casino, [illegible] spéciale des actualités allemandes. Cette séance [illegible] Pathé, en raison des fêtes.

[illegible]

La caisse d'épargne sera fermée du 16 décembre au 2 janvier

Nous avons eu vile de l'arrêt des [illegible] d'abaisse, les bureaux de la Caisse d'Epargne de Roubaix seront fermés du mardi 16 décembre au mardi 2 janvier 1942.

Echo de la séance organisée par la paroisse du Très-Saint-Rédempteur

[illegible] Comme il avait prévu, cette séance a remporté un très vif succès. De [illegible] parents de la ville et des environs, des familles sont venues [illegible]

[illegible] M. Bernard, interprète [illegible] du public du [illegible] intéressant au Pour Haïti, point [illegible] spectateurs et l'ensemble [illegible] s'est chargé de dérider [illegible] le monde. Les applaudissements [illegible] et répétés de l'assistance [illegible] un grand nombre de personnes qui avaient pro[illegible] passer un jour un agréable [illegible] n'ont pas pu trouver de [illegible] organisateur a donc [illegible] de donner une deuxième représentation le dimanche 14, à 16 h. [illegible] particulièrement recommandé aux retardataires [illegible] 11, rue Bourdaloue, [illegible] Les personnes qui ne [illegible] cartes pourront [illegible] se procurer à la location.

Une rafle de la gendarmerie en gare de Roubaix permet de récupérer plus de 600 kilos de blé

Mardi soir, la gendarmerie de Roubaix avait organisé, sous la direction du lieutenant des gardes-chef Rousset, une opération en gare de Roubaix. A l'arrivée du train de Lille, à 22 h., une bonne vingtaine de personnes furent appréhendées et conduites devant le receveur des contributions indirectes.

Trois voyageurs originaires de Nordausques portaient de volumineux sacs de blé et leur part, ainsi, [illegible] 500 kilos du précieux grain. Les gendarmes, devant peu [illegible] pour être remis [illegible] immédiatement, et les [illegible] transmis à la tran[illegible] Le jour après le départ du train, [illegible] ceux dont les leurs propriétaires avaient prétendu abandonner [illegible] aux poursuites [illegible] contentaient en [illegible] qui porte le total [illegible] à 600 kilos de blé.

[illegible] rue de Lille, Roubaix, [illegible] rue de Roubaix, Pt. XVI. Cet avis annule un précédent [illegible]

Mariages

— M. Paul Tiberghien-Toulemonde, M. Pierre Scalbert, M. et Mme Paul Tiberghien-Scalbert, M. et Mme Ignace Laurent-Jonglez ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mlle Brigitte Tiberghien et de M. Raymond Laurent.

[illegible] Mairie de Roubaix, [illegible] donnée, le mardi 16 décembre, à 10 heures 30, en l'église Saint-Christophe.

Les familles recevront les félicitations à la sacristie.

Tourcoing, 49, Avenue G.-Doulcet. — 27, Avenue Gambetta.

— Le 18 décembre, en l'église de Roncq, à 10 heures, [illegible] Mademoiselle Alice Lamon, [illegible] Monsieur Alfred Lamon, [illegible] de la Mairie, dame Lamon-Vanackère, avec Monsieur Jacques Sartorius, [illegible] Monsieur et Madame Raymond Sartorius-De-Gand.

Les félicitations seront reçues à la sacristie.

414, rue de Lille, Roncq. 11, rue de Roubaix, Pt. XVI. Cet avis annule un précédent.

Un Roubaisien touchait indûment le ravitaillement de son fils domicilié à Avion

[illegible] au préjudice du [illegible] général, un procès-verbal a été dressé à la charge d'Henri [illegible], mécanicien, rue [illegible], cour de l'Alsace, [illegible] indûment les [illegible] de son fils, actuellement à Avion (Pas-de-Calais).

Deux arrestations pour manœuvres criminelles

[illegible] affaire de mœurs [illegible] 28 ans, demeurant [illegible] rue des Fossés.

[illegible] qui se poursuit activement, a abouti à l'arrestation d'Agnès [illegible], 29 ans, [illegible] rue de Saint-Antoine, [illegible] Adrienne Briffout et d'Henriette Tunnel, femme Delaporte, 49 ans, ouvrière textile, 13, rue [illegible]

Les [illegible] de manœuvres criminelles et complicité des deux femmes ont été déférées au Parquet de Lille.

IMPERMEABLES
HEVEA
30, rue Vieil-Abreuvoir, Rx. T. 343.60
23758

— Un chauffeur de camion en état d'ivresse a [illegible] la route de Fleury-sur-Orne [illegible] cyclistes qui furent blessés. Heureusement, un peu plus loin, la devanture d'un café l'a renversa trois autres cyclistes, dont deux furent tués sur le coup.

— Une vaste organisation dont les membres étaient [illegible] employés de mairie, se livrait à Paris au trafic des tickets d'alimentation. Treize arrestations ont été opérées et vingt et un complices ont été inculpés.

CARNET

Naissance

— M. et Mme Henri Leconte-Vanbockstaele [illegible] leur fille Thérèse.

Tourcoing, [illegible] 1941. 46 rue des [illegible] Tourcoing. 49, rue du [illegible] Dimanche [illegible]

Mariages

— M. Paul Tiberghien-Toulemonde, M. Pierre Scalbert, M. et Mme Paul Tiberghien-Scalbert, M. et Mme Ignace Laurent-Jonglez ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mlle Brigitte Tiberghien et de M. Raymond Laurent.

[illegible] Mairie de Roubaix, [illegible] donnée, le mardi 16 décembre, à 10 heures 30, en l'église Saint-Christophe.

Les familles recevront les félicitations à la sacristie.

Tourcoing, 49, Avenue G.-Doulcet. — 27, Avenue Gambetta.

— Le 18 décembre, en l'église de Roncq, à 10 heures, [illegible] Mademoiselle Alice Lamon, [illegible] Monsieur Alfred Lamon, [illegible] de la Mairie, dame Lamon-Vanackère, avec Monsieur Jacques Sartorius, [illegible] Monsieur et Madame Raymond Sartorius-De-Gand.

Les félicitations seront reçues à la sacristie.

414, rue de Lille, Roncq. 11, rue de Roubaix, Pt. XVI. Cet avis annule un précédent.

LE MONDE DU TRAVAIL

La délimitation des salaires

[illegible]

— Un chauffeur de camion en état d'ivresse a [illegible] la route de Fleury-sur-Orne [illegible] cyclistes qui furent blessés. Heureusement, un peu plus loin, la devanture d'un café l'a renversé trois autres cyclistes, dont deux furent tués sur le coup.

— Une vaste organisation dont les membres étaient [illegible] employés de mairie, se livrait à Paris au trafic des tickets d'alimentation. Treize arrestations ont été opérées et vingt et un complices ont été inculpés.

QUELQUES FLERSOIS...

...au Stalag XII B

Au premier rang, au centre, M. Louis Bailliet, *caporal, demeurant rue Jules-Boucly.*

AU SUJET D'UNE AFFAIRE DE TRAFIC DE TICKETS. — Mme Marczewski, domiciliée 31, rue Jouffroy, dont le fils, âgé de 16 ans, a été arrêté pour trafic de tickets de pain, avec deux complices, nous prie de dire qu'on n'a trouvé chez elle ni farine, ni blé.

AU CERCLE HORTICOLE. — Les sociétaires qui désirent des plants de pommes de terre doivent se faire inscrire pour le dimanche 14 décembre. Les inscriptions seront faites sur présentation de la nouvelle carte 1942. A cette occasion, une permanence sera assurée au siège du café des Orphéonistes, le samedi 13, de 14 h. 30 à 18 h.

Les nouvelles inscriptions seront reçues durant cette permanence. La cotisation est de 15 francs par an. Les membres de la commission sont convoqués pour une réunion qui se tiendra à 17 heures.

EPILOGUE DU VOL D'UNE PERSIENNE. — Nous avons signalé, en son temps, la plainte déposée par Mlle Berthe Petit, 57 ans, sans profession, domiciliée 82, rue Decrême, pour vol d'une persienne dans une maison lui appartenant et sise rue des Parvenus, 28. L'enquête ouverte par le commissariat de police du 2e arrondissement a permis d'identifier la coupable, Hélène Glorieux, 32 ans, demeurant rue des Parvenus, 58. Un procès-verbal pour vol a été rédigé à la charge de cette dernière.

LA POLICE DES ETRANGERS. — Un procès-verbal, pour défaut du visa départemental sur une carte d'identité d'étrangère, a été dressé à Elisabeth Ivits, femme Husik, 18 ans, ouvrière d'usine, domiciliée rue d'Iéna, impasse de Marengo, 16.

SOURIS D'USINE. — Pendant qu'elle travaillait aux établissements Wibaux-Florin, rue Cuvelle, Mme Rycewaert, née Virginie Carpentier, 31 ans, tisserande, demeurant 11, rue Houzet, à Wattrelos, a été victime du vol de son portefeuille. Celui-ci contenait 300 fr., des tickets de ravitaillement, et une carte de textile.

...ET RAT DE CAVE. — Au cours de la nuit de mardi à mercredi, des inconnus se sont introduits par le soupirail, dans la cave de l'épicerie de M. Fernand Bolle, 38 ans, 365, rue Jules-Guesde, et y ont dérobé 150 kilos de pommes de terre et quatre bottes de poireaux.

UN CAFE EST FERMÉ POUR UN MOIS. — Par arrêté préfectoral en date du 2 décembre 1941, le café tenu par M. Théophile De Bisschop, 85, rue du Fontenoy, est fermé pour un mois. Le débitant avait fait, dernièrement, l'objet d'un procès-verbal pour avoir laissé danser dans son établissement.

LES AGENTS RETRAITES DE L'E.R.T. inscrits à la coopérative [illegible] avisés que le magasin de vente de Roubaix sera ouvert tous les vendredi et samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 17 h. Les cartes d'acheteur leur seront remises au magasin de vente. Les jours d'ouverture du magasin de Marcq seront fixés ultérieurement.

CROIX

Les bureaux du Secours national sont transférés boulevard Zola

Le développement des services du Secours national a rendu obligatoire le transférement des bureaux, qui se trouvaient à l'hôtel de ville. A partir de vendredi 12 décembre, M. Jean Desrousseaux, le représentant pour Croix, recevra de 14 h. à 16 h., au n° 139 du boulevard Zola, où se trouve depuis longtemps le vestiaire du Secours national.

L'administration municipale, qui a mis à la disposition du Secours national l'immeuble en question, fait procéder actuellement à des aménagements et réparations indispensables.

Dans quelques jours, les locaux seront prêts. Le Comité d'entr'aide aux prisonniers de guerre, et le dernier groupement créé « La famille du prisonnier » s'y installeront aussi et auront leurs bureaux respectifs.

Ainsi, le Secours national et les œuvres émanant de ses initiatives, se trouveront sous le même toit.

Le prix des crevettes

Nous avons relaté à différentes reprises que plusieurs commerçants de Croix et de Roubaix et en particulier M. Richard Lobros, marchand de légumes, domicilié à Roubaix, 156, rue de Lille, s'étaient vu dresser, par le police, plusieurs procès-verbaux pour hausse illicite.

On reprochait à ces commerçants d'avoir mis en vente, sur le marché de Croix, des crevettes à raison de 30 fr. et 20 fr. 40 le kilo, alors que l'arrêté préfectoral en fixait le prix à 20 fr. 30.

Les marchands de leur côté, déclarent que les prix qu'ils pratiquaient étaient ceux du comité de répartition du poisson.

Il y avait là une anomalie que nous avons tenu à vérifier. Au cours de notre enquête on nous fit remarquer que le comité de répartition du poisson avait bien établi le prix des crevettes à 30 fr. 40, mais qu'en définitive, il n'avait pas qualité pour en taxer la vente.

Quant à la circulaire préfectorale en date du 27 octobre 1941, elle indiquait bien que les crevettes de plus de 500 au kilo devaient se vendre 23 fr. 30...

Cette anomalie va disparaître, car nous avons en sous les yeux une circulaire en date du 8 décembre, adressée à l'administration municipale de Croix par le service du contrôle des prix de la préfecture.

Cette circulaire précise que le prix de 23 fr. 30 au kilo correspond à la crevette crue ou vivante, le prix de la crevette cuite, dans cette catégorie, devant ressortir à 30 fr. 50 le kilo, ce qui n'était pas le moins du monde indiqué sur la circulaire générale.

Voilà donc un mise au point qui donnera satisfaction à tous.

Après l'affaire des cannettes d'étain

M. Mathan, commissaire de police de Croix, a poursuivi l'enquête qui aboutit à l'arrestation de Gustave Breyne, 52 ans, demeurant à Wasquehal, 44, rue Henri-Carrette.

Disons d'abord que ce dernier, ancien combattant de 1914-18, ne semble pas être responsable de ses actes. Déjà, il a été interné dans des maisons de santé et depuis quelque temps, il paraissait sombre et inquiet. Les vols de cannettes d'étain, qui lui sont reprochés et que, d'ailleurs, il a reconnus ont amené le commissaire enquêteur à rechercher les receleurs.

Breyne avait vendu une bonne partie de ses cannettes à un brocanteur de Roubaix, Sanders, demeurant rue de la Perche, fort Sion. Celui-ci les revendit à un collègue de Croix, Roussel, domicilié rue Anatole-France, chez qui l'on trouva six cannettes dérobées par Breyne. Il en manque encore quelques-unes qui sans doute, ont été vendues à des particuliers.

Un rapport a été adressé par M. Mathan au Parquet qui statuera sur la responsabilité des brocanteurs.

AUX MEDAILLES DU TRAVAIL. — Dimanche 14 décembre, de 10 h. 30 à 11 h., au local café du Progrès, paiement des allocations et secours mensuels H. et S. P. Exceptionnellement les bénéficiaires de ces mensualités sont priés de se présenter personnellement pour remise de signatures. Les membres de la commission administrative sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le même jour à 11 h. 15.

WASQUEHAL

Mort pour la France

La mairie vient d'être avisée officiellement par le secrétariat général des anciens combattants de la mort au champ d'honneur du soldat Louis Delcourt, domicilié 41, rue des Jardins (quartiers Pharos).

Ce brave qui avait été mobilisé le 24 août 1939 au 1er groupe régional de transports automobiles, était né à Wattrelos, le 26 novembre 1900.

En 1940, M. Delcourt quitta Lille le 19 mai et fut tué à Saint-Etienne-au-Mont (Pas-de-Calais), le 22 du même mois par une balle en pleine tête. Il fut carbonisé dans le véhicule qui transportait les archives de son régiment.

M. Louis Delcourt était chef de service à la Compagnie d'assurances générales.

Mme Delcourt a été avertie du malheur qui la frappait par M. Henri Détailleur, maire, qui lui a présenté ainsi qu'à sa fille, les condoléances émues de l'administration municipale. A celles-ci, nous joignons les nôtres.

La Noël des enfants des prisonniers du Capreau

Le Comité d'entr'aide des mouvements d'action catholique du Capreau organise une séance récréative qui aura lieu le dimanche 14, à 16 h., dans la salle des fêtes de la rue Clément-Béthune, au profit du Noël des enfants des prisonniers du Capreau. Un programme de choix sera interprété à cette occasion par l'excellente troupe mixte de Wasquehal-Saint-Nicolas qui vient d'obtenir récemment un très beau succès.

Le jour de Noël, 25 décembre, à 16 h., les enfants dont le papa est actuellement loin du foyer, accompagnés de leur famille, recevront leur cadeau de Noël, au cours d'une charmante séance au cours de laquelle de jeunes acteurs interpréteront de gentilles pièces de Noël.

Nous aurons l'occasion de revenir sur l'intérêt que présenteront ces séances de bienfaisance qui permettront aux habitants du Capreau de passer quelques heures agréables en accomplissant une bonne œuvre.

LES SOUPES POPULAIRES. — La distribution des tickets aux bénéficiaires pour la semaine du 15 au 20 décembre aura lieu samedi 13, de 9 h. à 11 h. 30, salle des fêtes rue Jean-Macé, pour les secteurs du Centre et du Noir-Bonnet et de 14 h. à 17 h. 30 pour les secteurs du Capreau et de la Planche-au-Riez.

AVIS AUX JARDINIERS. — Les possesseurs de jardins sont informés que, comme les années précédentes, les commandes d'engrais chimiques, pois et haricots, seront groupées chez les délégués habituels de la commune. Les intéressés sont priés de se faire inscrire pour le Capreau chez MM. Petit, 40, rue Lamartine; Jamme, Rond Point du Capreau; Margry, 90, rue de Pourtoing et Courbois, rue Alexandre-Dubois. Pour le Centre, s'adresser chez M. Dupréelle, place Fénelon.

A L'HARMONIE LA JEUNE FRANCE. — Les cours de solfège et d'instruments auront lieu dimanche, de 10 h. 30 à midi, au siège 8, rue Pasteur.

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Permanence dimanche 14, de 10 h. à midi au siège, 47, rue de Maubeuge, à Croix.

PASSAGE DU CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS samedi 13, de 14 h. à 16 h., à la salle des fêtes, rue Jean-Macé.

CONSULTATIONS PRENATALES. — Samedi: de 14 à 16 h., à la maternité municipale, 2, place Fénelon.

PHARMACIEN DE GARDE. — Dimanche 14, M. Hostaux, angle de l'avenue Clémenceau et de la rue Coli, pour le rayon de Wasquehal et de Fiers-Breucq.

A LA CAISSE « LA FAMILLE ». — Au Centre, le secrétariat général 18 rue Victor-Hugo, sera ouvert samedi, de 14 à 15 h., pour le règlement des prestations. Au Capreau, la permanence 1, rue de Roubaix, fonctionnera dans le même but, dimanche matin, de 9 h. à 10 h.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — La succursale, mairie de Wasquehal, fonctionnera pour la dernière fois cette année, dimanche 14 décembre, de 9 h. à 10 h. 30. Administrateur de service M. Eugène Cordonnier.

LE RAVITAILLEMENT EN CHAUSSURES. — Les personnes ayant fait une demande de bons d'achat de pantoufles, sabots ou galoches, peuvent retirer leurs bons sur présentation de la carte de ravitaillement. Le triage est en cours pour les bons de chaussures d'usage et fantaisie. Les bénéficiaires seront avertis en temps utile et il est inutile de se présenter actuellement pour ces deux catégories.

WATTRELOS

La distribution du colis du Nouvel An aux prisonniers

Le Comité d'aide aux prisonniers a décidé de distribuer son septième colis pour les prisonniers.

Ce colis comprendra les denrées suivantes : Deux paquets de biscuits, une livre de chocolat, une barre de pain d'épices, un paquet de tabac, une livre de sucre.

Les denrées ne seront remises aux familles que sur présentation de la carte jaune et du récépissé, délivré par la gare, du dernier colis envoyé au prisonnier.

Pour faciliter la distribution et éviter l'encombrement, les familles devront suivre strictement l'horaire indiqué ci-dessous, en dehors duquel aucune remise de denrées ne sera faite. Les personnes retenues ou empêchées devront se faire remplacer aux heures fixées par une personne munie du livret de famille et de la carte jaune, ainsi que du récépissé du dernier colis envoyé.

Le Comité adresse un appel auprès des familles aisées pour que ces dernières veuillent bien rembourser tout ou partie du colis. Il espère que celles qui le peuvent répondront à son appel. A titre d'indication il a fixé le prix total du colis à 30 francs.

La distribution aura lieu au pavillon des Vieux Ménages d'après l'horaire ci-après :

Lundi 15. — De 9 h. à 10 h. : N° 1 à 100 (cartes jaunes). — 10 à 11 h. : 101 à 200. — 14 à 15 h. : 201 à 300. — 15 à 16 h. : 301 à 400. — 16 à 17 h. : 401 à 500.

Mardi 16. — De 9 à 10 h. : 501 à 600. — 10 à 11 h. : 601 à 700. — 14 à 15 h. : 701 à 800. — 15 à 16 h. : 801 à 900. — 16 à 17 h. : 901 à 1.000.

Mercredi 17. — De 9 à 10 h. : 1.001 à 1.100. — 10 à 11 h. : 1.101 à 1.200. — 14 à 15 h. : 1.201 à 1.300. — 15 à 16 h. : 1.301 à 1.400. — 16 à 17 h. : 1.401 à la fin.

Se munir d'un sac à provisions.

A la Section des mutilés et invalides du travail

La réunion générale aura lieu le dimanche 14 décembre, 94, rue Thiers, sous la présidence d'un délégué fédéral qui parlera de la refonte de la loi de 1898 et des avantages qu'a pu en retirer la Fédération nationale.

Tous les membres, ainsi que les mutilés du travail non sociétaires, sont invités à assister à cette réunion.

Le concert au profit des écoles libres

C'est demain vendredi 12 décembre, à 19 h., que sera donné au cinéma Pax, rue Saint-Joseph, le concert au profit des écoles libres de la paroisse.

La troupe Henri Portier, dont la réputation n'est plus à faire, interprétera « La peur de vivre », tirée du célèbre roman d'Henry Bordeaux, et une comédie : « Allons au théâtre ».

Ce concert s'annonce comme un succès sans précédent.

Un concert des Amicales de filles et de garçons du Laboureur

Dimanche 21 décembre, dans la salle des fêtes des amicales Jean-Macé, aura lieu un concert organisé au profit des œuvres scolaires et postscolaires. Un programme de choix a été établi :

« Pinsonnette », comédie dramatique avec chants, en trois actes, de P. Depas, interprétée par la troupe des amicales ; des chants et de la musique compléteront ce programme. Prix des places : 3 et 5 francs. La location sera ouverte dimanche 14 décembre, de 11 h. à midi.

LES QUETES INTERDITES. — Le comité d'aide aux prisonniers croit devoir rappeler que, sauf pour le Secours national, toutes les quêtes dans la rue ou souscriptions à domicile sont formellement interdites. D'autre part, le comité d'aide aux prisonniers informe les organisateurs éventuels de fêtes, réunions ou jeux divers, qu'ils ne pourront les placer sous son patronage sans autorisation de sa part.

POUR NOS PRISONNIERS. — MM. Laebens et Capitier ont remis entre les mains du président du comité d'aide aux prisonniers la somme de 450 francs, provenant d'une soirée chantante organisée dans le café de M. Laebens, rue Sainte-Thérèse.

ANCIENS COMBATTANTS BELGES. — Les cotisations de la mutuelle-décès peuvent être payées au local, chaque jour de la semaine.

LYS

SOCIETE D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS DU NORD DE LA FRANCE. — Les sociétaires des Jardins ouvriers de Valenciennes sont priés de retirer leur carte moyennant la somme de 20 fr. (cotisation pour l'année 1942), chez M. Durieux-Desseaux, 175, avenue Paul-Bert, à Lys-lez-Lannoy, tous les jours de la semaine, de 9 à 12 h., sauf le lundi. (Dernier délai, 1er janvier 1942).

Les graines seront remises ultérieurement. Un avis paraîtra dans le journal de Roubaix.

HEM

Le concert de la « Fraternelle laïque »

La Fraternelle laïque avait organisé pour dimanche dernier un concert, dans la salle des fêtes, rue de Lille, au profit des prisonniers de la ville.

Un nombreux public répondit à son appel. Le groupe lyrique des Amicales de Leers obtint un grand succès dans les deux comédies qu'il présenta : « Un pantalon pour deux », de Durafour et « La p'tite de la marine », de Paul Depas. Des intermèdes de chant furent donnés par Georges Delreux, comique-fantaisiste et Arsène Larose, un jeune chanteur de 17 ans. Les membres du Comité d'entr'aide et le personnel enseignant avaient pris place au premier rang de l'assistance.

A l'entr'acte, M. Jules Delsalle, maire, retraça la vie du Comité d'entr'aide et félicita les jeunes artistes. Il demanda à l'assistance d'observer une minute de silence en souvenir de nos chers absents.

M. Henri Cren, président de l'Amicale et vice-président du Comité d'entr'aide, remercia le maire du dévouement qu'il apporte au sein du comité, ainsi que le nombreux public.

Une deuxième séance aura lieu le dimanche 14 et le lundi 15, à 18 h., un « crochet » réunira de nombreux concurrents. Le même jour, tirage de la tombola. Entrée, 2 fr. ou deux programmes.

TOURCOING

VENDREDI 12 DÉCEMBRE :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Caisse d'épargne : fermée.

Bibliothèque communale : de 13 h. 45 à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 8 h. 45 à 11 h. 30.

Bibliothèque catholique : de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Consulat belge : de 9 h. à 12 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Maison de la Famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Le gala de music-hall au profit de la « Famille du soldat tourquennois »

En présence d'un public nombreux, s'est déroulé, mercredi, à 19 h. 15, en la salle du cinéma du Pont-des-Plats, rue du Chevalier-Bayard, le gala de music-hall organisé, au profit des prisonniers, par le comité des Plats de la « Famille du soldat tourquennois ». La valeur des artistes qui prêtaient leur concours à cette soirée et la variété du programme contribuèrent à assurer la parfaite réussite de ce spectacle, qui ne manqua pas d'enthousiasmer l'assistance.

Présentés avec esprit par M. Pol Pierret, humoriste, monmartro-tourquennois, chanteurs, musiciens, danseurs et fantaisistes rivalisèrent tour à tour de talent et d'entrain. Ce furent d'abord Mme Redon et M. Raoul Erge, de Radio-P.T.T. Nord, duettistes, dans leurs créations ; Mme Harlène Villy, le « rossignol de la chanson » ; Mlle Deltour, mezzo-soprano ; Mlle Romptoeul, violoniste ; la petite Maryvonne, de Radio-P.T.T. Nord ; Mlle Francette, virtuose des claquettes ; M. Dailly, baryton ; Nolhus, fantaisiste, et Lavens, comique sifleur.

Mentionnons encore tout particulièrement les inimitables créations de MM. Raoul Erge et Francelly, l'un et l'autre prisonniers rapatriés, l'émouvante interprétation par M. Raoul Erge de « L'étoile du prisonnier » chanson qu'il composa au Stalag XVII A ; le trio Jovanni, dans une parodie excentrique, et l'amusant sketch du Brouteux : « L'cat din l'horloge ».

PETIT APPARTEMENT

meublé ou non, recherché centre ou gare Tg. Ecr. T.X.X. au Jnal. 5027

Une audition de l'Harmonie municipale

L'Harmonie municipale donnera le dimanche 14 décembre, en l'église St-Christophe, à la messe de 11 h. 30, célébrée à l'intention de ses membres actifs, protecteurs, honoraires, morts au champ d'honneur et prisonniers de guerre, une audition de circonstance.

Elle interprétera sous la direction de M. Lucien Niverd, directeur du Conservatoire : 1° Ouverture de Phèdre Massenet (clarinette solo M. Adrien Declercq) ; 2° Marie-Magdeleine, extrait du drame sacré de Massenet (trompette solo M. Henri Wittebolle, trombone solo M. Henri Dessauvages), tous deux prix de Paris et professeurs au Conservatoire ; 3° Marche solennelle de Gabriel Pierné.

* * *

— Répétition générale demain vendredi 12, à 19 h.

Une belle représentation au Foyer Notre-Dame

Le dimanche 14, à 16 h., aura lieu au Foyer Notre-Dame, 5, place Notre-Dame, une superbe matinée organisée par le J.O.C.F. de cette paroisse, au profit de la Sainte-Famille.

Au programme « La combe aux oiseaux », comédie dramatique d'Yvonne Estienne et « Le poulet Henri IV » de Vernet, comédie en 1 acte, très fine et spirituelle.

En somme, agréable soirée en perspective, pour les amateurs de bon théâtre et de saines distractions.

Location au Foyer.

Le contrôle de livraison de charbon

Dans la journée de jeudi, un service spécial de contrôle des livraisons de charbon a fonctionné en ville. Des contrôleurs ont pesé des sacs pleins et des sacs vides. Ceux-ci accusent une tare de 2 kg. 800 à 3 kg. La plupart du temps, ce poids manquait aux livraisons, d'où préjudice pour les clients.

Le chapitre des vols

Un sac de blé... — Gaston Bourel, 36 ans, demeurant 16, rue Serpentine, a été arrêté rue de Mouveaux, porteur d'un sac de blé pesant 30 kilos, qui, il avait dérobé à M. Castelain, cultivateur à Wasquehal.

...de la viande... — Henri Decubre, chauffeur d'auto, demeurant 225, rue des Plats, a été appréhendé pour vol de viande.

...et un vélo. — M. Gaston Meyer, demeurant 10, rue Saint-Honoré, à Roubaix, a déposé plainte pour le vol de son vélo jeudi, place des Phalempins.

UNE FEMME SE LIVRAIT AU TRAFIC DE L'ALCOOL. — En surveillance mardi, rue du Haze, les gendarmes ont fait stopper une cycliste qui transportait des bouteilles dans un sac à provision. Or, ces bouteilles contenaient du marc. De plus, la cycliste, Elodie Vandevielle, 44 ans, 52, rue du Clémenceau, à Neuville-en-Ferrain, avoua avoir acheté cet alcool à Tourcoing pour le transporter à Neuville. Là, elle l'aurait vendu à un Belge, à raison de 70 fr. belges la bouteille.

Et comme elle achetait 80 fr. français cette même bouteille, le petit trafic lui laissait, comme on peut s'en rendre compte, un bénéfice appréciable. Elle avoua aussi en être à son cinquième livraison depuis quelques jours. Naturellement, le marc a été saisi et Elodie Vandevielle a fait l'objet d'un procès-verbal qui sera remis aux contrôleurs des contributions indirectes. Il ne lui reste plus, comme on le pense bien, et quoiqu'elle prétende aucune faute, elle a été amènée pour infraction à la loi sur le séjour des étrangers.

AU GROUPE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA CROIX-ROUGE. — [illegible] 421 organisé, le 23 et 30 novembre et 7 décembre au profit de la caisse de secours des [illegible] a rapporté les numéros ci-dessous [illegible] aux familles des prisonniers.

2945 4226 2144 742 613 317 3312 343 2499 2929 1767 4669 333 3656 1351 59 449 3184 3669 1561 [illegible] 1166 1297 4230 3065 725 4141 2053 1573 1865 2687 2010 1277 3912.

La commission tient à remercier les généreux donateurs.

Les lots sont à la disposition des gagnants au siège, Café Rapide, 102, rue de la Croix-Rouge, jusqu'au 31 décembre. Passé cette date, les lots non réclamés seront acquis à l'œuvre.

CHORALES MIXTES NOTRE-DAME-DE-LOURDES. — Demain vendredi 12, à 20 h., répétition générale à l'église en vue des exécutions des 21 et 25 décembre.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE. — Samedi 13, à 19 h., répétition générale au siège, salle du Café du Dauphin, rue Nationale. Affaires, communications importantes.

QUELQUES COMPATRIOTES...

...au Stalag VIII C.

MM. Maurice Duquenne, *de Roubaix (deuxième, à gauche)*; Edouard Vanherpe, *de Wattrelos (au milieu)*; *à droite,* André Massen, *de Mouvaux.*

TOUFFLERS

La statistique agricole de l'année

La statistique agricole pour l'année 1941 s'établit comme suit : terres labourables 844 ha 71 ; herbages, 21 ha 65 ; territoires non agricole, 62 ha 18.

Il a été ensemencé 59 ha 62 de blé ayant rapporté 1.141 quintaux 50, 2 ha 40 de seigle (40 qx) ; avoine, 23 h. 63 (416 qx) ; harrasin, 0 ha 38 (16 qx) ; pois, 1 ha 50 (23 qx) ; betteraves industrielles, 7 ha 60 (2.760 qx) ; betteraves fourragères, 20 ha 20 (8.588 qx) ; pommes de terre, 18 ha 64 (1.890 qx) ; légumes divers, 0 ha 76 ; navets, 2 h. 70.

Les terres non cultivées occupent une superficie de 0 ha 25. De plus 8 ares sont consacrés aux fleurs, 9 ha 95 ont été ensemencés en luzerne, trèfle et sainfoin qui ont été consommés en vert.

1.949 quintaux de paille ont été récoltés.

Le cheptel de la commune se compose de :

1 cheval de moins de 3 ans, 25 de plus de 6 ans, 1 âne, 4 taureaux, 82 vaches, 19 élèves bovidés de plus d'un an, 20 élèves de moins d'un an, 1 brebis, 11 porcs, 22 veaux sont nés dans l'année.

Enfin, durant la période du 1er novembre 1940 au 31 octobre 1941, 16 gros bovins ont été vendus à la boucherie.

Le colis de décembre pour les prisonniers

La distribution du colis de décembre aura lieu le vendredi 12, de 15 à 16 h., chez M. Bilin, 1, rue de Tournai.

Ce colis comprendra : Un kilo de chocolat, 0 kg. 500 de sucre, un paquet de biscuits casse-croûte, un paquet de tabac, un paquet de cigarettes et une savonnette. Il ne sera remis aux familles que contre présentation du récépissé d'envoi du colis de novembre.

D'autre part, à l'occasion de la Noël, le Comité envisage une distribution exceptionnelle de friandises aux enfants de moins de 16 ans des prisonniers de la commune. La date de cette distribution sera annoncée ultérieurement.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Mercredi 17, à 11 h. 30, à la mairie.

BAISIEUX

NOS BONNES DENREES. — Des gendarmes de Willems ont fait stopper un cycliste qui portait sur sa machine un colis volumineux. Ce colis contenait quatre kilos de farine, et dix-neuf paquets de « Maïzena ». La marchandise a été saisie au profit du service du ravitaillement, et le fraudeur, Edouard Justus, 50, chaussée du Cerqueux, à Tournai, a été conduit devant le receveur des contributions indirectes, où il a été admis à la transaction.

CAISSE D'EPARGNE DU BLANC-SEAU. — Samedi 13 décembre, de 14 à 15 h. 30, dernière séance de l'année. Le bureau auxiliaire du Blanc-Seau sera rouvert le 2 janvier 1942.

MOUVAUX

Aux prisonniers de guerre rapatriés

Le secrétariat des prisonniers libérés invite ordinairement, tous les prisonniers rapatriés, à sa première réunion qui se tiendra dimanche 14 décembre, à 10 h. 30, au café des Trois-Suisses (arrêt du Mongy), où d'importantes communications seront faites.

— Le secrétariat des prisonniers libérés tiendra une permanence le mercredi de 18 à 19 h., et une autre le dimanche de 11 à 12 h., au café des Trois-Suisses.

MARCQ-EN-BARŒUL

VOL AU POULAILLER ET AU CLAPIER. — Au cours de la nuit de mardi à mercredi, un vol de onze poules, deux coqs et cinq lapins a été commis au préjudice de M. Joseph Cilaessens, demeurant chemin de Halage, 309.

UNE MONTRE DISPARAIT. — Un mécanicien de l'Electrique L.R.T., M. Renaud Verplanck, domicilié à Roubaix, rue Raphael, 51, a constaté la disparition de sa montre qu'il avait déposée au vestiaire des receveurs, au Dépôt, mardi entre 10 h. et 13 h.

HALLUIN

AU « COIN DE TERRE » HALLUINOIS. — Demain vendredi, permanence de 10 h. à 12 h. et de 16 à 18 h., au local, 54, rue Gustave-Desmettre.

LES SECOURS AUX CHOMEURS. — Demain vendredi, paiement des secours aux chômeurs, au local, rue Gustave-Desmettre, aux heures et dans l'ordre numérique habituels.

**LES FAM